

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-AIMÉ-DES-ALCS  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**8 janvier 2003.**

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituels des séances, mercredi le 8<sup>ième</sup> jour de janvier 2003. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Mario Tremblay, Gaston Lavoie, Raynald Godin et Dominique St-Pierre. Sont absents Messieurs les conseillers : Gaétan Thivierge et Daniel Cauchon.

**2003-01-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Monsieur Mario Tremblay et résolu unanimement que l'ordre du jour est adopté tel que rédigé.

**2003-01-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL.**

Sur proposition de Madame Dominique St-Pierre, appuyé de Monsieur Gaston Lavoie et résolu unanimement que le procès-verbal, de la séance ordinaire du 4 décembre 2002, est adopté tel que rédigé.

**2003-01-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL.**

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Monsieur Gaston Lavoie et résolu unanimement que le procès-verbal, de la séance spéciale du 18 décembre 2002, est adopté tel que rédigé.

**2003-01-04 APPROBATION DES COMPTES À PAYER.**

Sur proposition de Monsieur Mario Tremblay, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement que les comptes suivants, présentés par la secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

C220488	Hydro-Québec	\$ 526.98
C220489	Gaudreault Suzanne	\$ 78.94
C220490	Épicerie des Lacs	\$ 39.82
C220491	Garage St-Aimé-des-Lacs	\$ 3.65
C220492	Garage Paul Tremblay	\$ 7.23
C220493	Les Publications le Peuple	\$ 141.48
C220494	Jos. Lapointe & Fils	\$ 184.34
C220495	Distribution Ricard & Gagné	\$ 111.57
C220496	Sndicat	\$ 39.44
C220497	Fondation Hôpital Ste-Justine	\$ 25.00
C220498	Société de recherche sur le cancer	\$25.00
C220499	Bell Canada	\$ 251.54
C220500	Revenu Canada	\$ 1 084.57
C220501	Revenu Québec	\$ 1 821.02
C220502	Bodycote Technitrol	\$ 232.90

C220503	Simon Thivierge & Fils Inc.	\$ 5 926.88
C220504	Henri Jean & Fils	\$ 166.99
C220505	UAP La Malbaie	\$ 197.37
C220506	Garage Francis Bouchard	\$ 87.38
C220507	Radio MF Charlevoix inc.	\$ 32.21
C220508	Corp. Mun. Notre-Dame-des-Monts	\$ 2 100.00
C220509	Fédération québécoise des municipalités	\$ 41.70
C220510	Restaurant La Rigane	\$ 39.01
C220511	Services Sanitaires Charlevoix Inc.	\$ 2 841.06
C220512	258 2754 4998 Québec Inc.	\$ 56.36
C220513	La Capitale Gestion Financière Inc.	\$ 410.35
C220514	Club les Aventuriers de Charlevoix	\$ 69.01
C220515	Caisse Desjardins des Hautes-Gorges	\$ 379.56
C220516	Librairie Écono La Malbaie	\$ 29.85
C220517	Bell Mobilité	\$ 39.86
C220518	Produits Sanitaires Optimum	\$ 39.94
C220519	Girard Guillaume	\$ 15.00
C220520	Ministère des Finances	\$ 50.00
C220521	CEGEP de Jonquière	\$ 126.53
C220522	Ministre des Finances	\$ 170.00
	Salaires de décembre 2002	\$ 5 593.13
C300001	Hydro-Québec	\$ 563.33
C300002	Garage St-Aimé-des-Lacs	\$ 164.25
C300003	RIDESCE	\$ 3 319.71
C300004	Imprimerie CCL	\$ 553.83
C300005	Assurance-vie Desjardins-Laurentienne	\$ 573.29
C300006	Ass. des directeurs municipaux du Québec	\$ 424.56
C300007	Corporation informatique Bellechasse	\$ 2 127.96
C300008	La Malbaie Fleuriste Enr.	\$ 177.66
C300009	Fédération québécoise des municipalités	\$ 655.15
C300010	Tremblay Lyne	\$ 441.69
C300011	Wilson & Lafleur Ltée.	\$ 96.30
C300012	Bernard Lajoie Enr.	\$ 487.71
C300013	Groupe PMT Assurances inc.	\$ 16 039.00
C300014	Les Éditions juridiques FD	\$ 48.15
C300015	Alarmes et Extincteurs harlevoix	\$ 178.75
C300016	Restaurant l'Orchidée	\$ 533.20

#### **2003-01-05 AUTORISATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES.**

Sur proposition de Madame Dominique St-Pierre, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement que toutes les dépenses incompressibles de 2003, sont autorisées et que, je Suzanne Gaudreault, secrétaire-trésorière, en certifie les crédits.

#### **2003-01-06 ASSURANCES GÉNÉRALES DE 2003.**

Sur proposition de Raynald Godin, appuyé de Monsieur Mario Tremblay et résolu unanimement que la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, reconduit les assurances générales pour l'année 2003 (échéance le 31 décembre 2002) avec la même compagnie : Groupe PMT Assurances Inc.. Le coût pour 2003 avec les modifications est de \$14,787.00 plus taxes et ce, tel que décrit dans les conditions de renouvellement reçues. Donc, il est également résolu de payer le montant total de: quatorze milles sept cent quatre-vingt-sept dollars (\$14,787.00) plus taxes pour les assurances générales de 2003 soit \$16,039.00 incluant les taxes.

**2003-01-07 DÉROGATION MINEURE DEMANDÉE PAR M. MARCEL BERGERON ET MME. GUYLAINE LAVOIE.**

**ATTENDU** que M. Marcel Bergeron et Mme. Guylaine Lavoie ont demandé une dérogation mineure pour la distance requise à une construction à partir de la ligne du ministère des Transports;

**ATTENDU** que le comité consultatif d'urbanisme recommande aux membres du Conseil d'accepter la dérogation mineure;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Raynald Godin, appuyé par Monsieur Mario Tremblay et résolu unanimement que les membres du Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, acceptent la demande de dérogation mineure présentée par M. Marcel Bergeron et Mme. Guylaine Lavoie concernant la distance requise à une construction à partir de la ligne du ministère des Transports sur le lot 299-1-3.

**2003-01-08 DON AUX LOISIRS DE ST-AIMÉ-DES-LACS.**

Sur proposition de Monsieur Mario Tremblay, appuyé de Monsieur Gaston Lavoie et résolu sur division (contre : Madame Dominique St-Pierre) que le Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, fait don d'un montant de deux milles dollars (\$2,000.00) aux Loisirs de St-Aimé-des-Lacs et ce montant inclus l'électricité de la Maison des jeunes.

**2003-01-09 DON AU 120<sup>IÈME</sup> FAUCONS DES MONTS.**

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Madame Dominique St-Pierre et résolu unanimement que le Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, fait don d'un montant de \$300.00 au 120<sup>ième</sup> Faucons des Monts.

**2003-01-10 AUTORISATION POUR UN DROIT DE PASSAGE EN MOTONEIGE DANS L'ANCIENNE LAGUNE.**

**ATTENDU** que les motoneiges n'ont aucun droit de passage sur les terrains privés pour aller rejoindre le sentier de motoneige provincial par la rue Larouche;

**ATTENDU** qu'une demande a été faite au maire pour leur permettre de passer sur le terrain de la municipalité soit l'ancienne lagune pour permettre aux motoneiges de rejoindre le sentier de motoneige provincial;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Gaston Lavoie, appuyé par Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement que le Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, autorise un droit de passage afin de permettre la circulation en motoneige sur le terrain de la municipalité, soit l'ancienne lagune, pour l'hiver 2002-2003. Que la municipalité n'est aucunement responsable des accidents et autres pouvant survenir lors de l'utilisation de ce droit de passage.

**2003-01-11 APPUI À LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE AUX FINS D'EXEMPTION DE TOUTE TAXE FONCIÈRE EFFECTUÉE PAR LE GROUPE SCOUT DE CLERMONT.**

Sur proposition de Monsieur Mario Tremblay, appuyé de Monsieur Gaston Lavoie et résolu unanimement que le Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, appuie la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière du Groupe scout de Clermont.

**2003-01-12 ESTIMÉ RECU DE PELOUSES PLUS-VERT INC. CONCERNANT L'ACHAT ET LA POSE D'ARBUSTES SUR LA RIVE DE LA PLAGE MUNICIPALE.**

**ATTENDU** que l'Association pour la protection de l'environnement du lac Nairne a demandé une subvention pour le re naturalisation des rives du lac Nairne;

**ATTENDU** que la municipalité désire participer en re naturalisant une partie de la rive de la plage municipale;

**ATTENDU** qu'en estimé a été reçu concernant l'achat et la plantation de 84 spirées et 30 cornouillers de Pelouses Plus-vert inc.;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Monsieur Mario Tremblay et résolu unanimement que le Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, accepte l'estimé reçu pour la pose et la plantation de 114 végétaux et ce, aux conditions stipulées dans l'estimé pour un montant de \$883.50 plus taxes.

**CORRESPONDANCE.**

Commission municipale du Québec : décision concernant la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières pour les Loisirs de St-Aimé-des-Lacs.

Cour du Québec : jugement de la réclamation de M. Jonathan Guay.

Ministre délégué aux transports : pour le Programme d'aide financière à l'entretien du réseau routier local.

Direction de l'aménagement de la faune de la Capitale-Nationale : fermeture de la pêche blanche au lac Nairne.

Ministre d'État aux Affaires municipales : Politique nationale de l'eau ainsi que des documents afférents.

Commission de protection du territoire agricole : frais applicables pour 2003, le rapport annuel de gestion 2001-2002.

Santé et Services sociaux du Québec : Conseil québécois sur le tabac.

Semaine québécoise des familles : l'Info-réseau no.1.

MRC de Charlevoix-Est : règlement de contrôle intérimaire du corridor routier des routes 138, 362 et 170.

Société d'Histoire de Charlevoix : livre des régions du Québec histoire en bref.

Journal Plein-Jour : publicité concernant le doyen de la municipalité.

**2003-01-13 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE.**

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Monsieur Gaston Lavoie et résolu unanimement que la séance est levée à 19h30.

**MAIRE**

**SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**